

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE REIMS

DRH-Dialogue social

- VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, relative aux dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.
- VU** le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat.
- VU** le décret du Président de la République en date du 5 février 2020 nommant Agnès WALCH MENSION-RIGAU rectrice de l'académie de Reims.
- VU** l'arrêté du 17 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant du ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation pour l'élection des représentants des personnels aux comités techniques, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 29 novembre 2018 au 6 décembre 2018.
- VU** les résultats du scrutin du 6 décembre 2018 et les propositions des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants.

ARRETE

Article I : Le comité technique spécial (CTS) de Reims est présidé par la rectrice d'académie ou son représentant. Ce comité comprend le directeur des ressources humaines de l'académie.

Article II : La rectrice est assistée, en tant que de besoin, par les membres de l'administration exerçant des fonctions de responsabilité et concernés par des questions soumises à l'avis du CTS.

Article III : Le CTS de Reims comprend 10 membres titulaires et 10 membres suppléants représentant les personnels, élus pour 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2019.

Article IV : A compter du 14 octobre 2020, la composition du CTS est modifiée comme suit :

Fédération	Membres titulaires	Membres suppléants
UNSA	Patrick MICHEL SAENES – DSDEN de la Marne Laurence ANDRIANNE-BENOITON ASSAE – DSDEN des Ardennes Estelle DHAP AAE – rectorat Céline HARASIUK SAENES – rectorat	Daniel MUSELLI APAE – rectorat Annick AVENANT ADJENES – rectorat Philippe GENIN SAENES – DSDEN de la Marne Brigitte POTOT ADJENES – IEN de Chaumont
FSU	Valérie GILMENT ADJENES – rectorat Laurence ASPINION ADJENES – DSDEN de l'Aube Marie-Reine BOURGEOIS SAENES – rectorat	Christine DEBETTE SAENES – rectorat Audrey MARCHAL SAENES – DSDEN de l'Aube Marie-France BRETON SAENES – DSDEN de la Haute-Marne
CGT	Nadine RENAUX SAENES – rectorat	Aurélien PATIT SAENES – rectorat
SGEN-CFDT	Catherine JACQUEMIN ADJENES – DSDEN des Ardennes Lionel TUISUZIAN ADJENES – DSDEN de la Marne	Valérie WARY AAE - DSDEN de l'Aube Pascal SIENTZOFF Professeur certifié – rectorat

Fait à Reims, le 14 octobre 2020

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général adjoint,
Directeur des ressources humaines


Cyrille BOURGERY